COULEUR & CONNECTION
créateur de solutions

QUOI DE NEUF CHEZ COULEUR & CONNECTION ? ... PAGE 2

LE FOCUS ..... PAGE 5

LE COUP DE CŒUR ..... PAGE 8

ACTUALITÉS MÉTIER ..... PAGE 8

NOUVEAUTÉS PRODUITS ..... PAGE 13

INFOS PRATIQUES ..... PAGE 14

INSOLITE ! ..... PAGE 16

C&C NEWSLETTER #15 | PRINTEMPS 2019

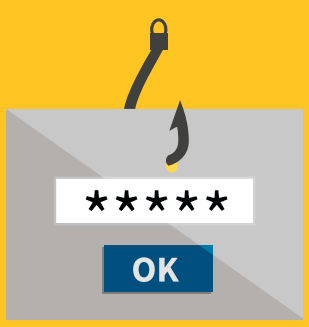

NOUVELLE CONVENTION DENTAIRE

Le 1er avril 2019 sera synonyme de lancement de la nouvelle convention dentaire. Et même si l'ODF n'est pas véritablement concernée par ce remaniement majeur, il nous paraissait indispensable de faire un point sur ce sujet d'actualité.

Nouvelle convention dentaire

Et si nous faisions le point ?

A NOTER : L'Orthopédie Dento-Faciale n'est pas directement impactée par cette nouvelle convention. Seuls les orthodontistes utilisant dans leur pratique ODF la base CCAM pour coter des actes bucco-dentaires ou prothétiques seront concernés !

Le 1er avril 2019 sera synonyme de lancement de la nouvelle convention dentaire. Dès cette date apparaîtront des modifications de cotation, les premières revalorisations mais aussi les premiers plafonnements prothétiques... **Et même si l'ODF n'est pas véritablement concernée par ce remaniement majeur, il nous paraissait totalement indispensable de faire un point complet avec Thierry BALDERACCHI, responsable de notre service développement**, en charge de la mise en conformité de nos logiciels avec la convention.

Thierry BALDERACCHI

Thierry, avant de rentrer dans le vif du sujet, peux-tu nous rappeler les objectifs de cette nouvelle convention ?

Cette convention, déployée progressivement de 2019 à 2023, a pour objectif premier de **réorienter la pratique des chirurgiens-dentistes vers une médecine bucco-dentaire davantage axée vers la prévention et la conservation**, en concentrant essentiellement les efforts sur une revalorisation conséquente des soins courants. L'autre but de cette mutation est d'améliorer l'accès aux soins des patients, et plus spécifiquement aux actes prothétiques avec la mise en place de plafonnements des tarifs.

Comment ces objectifs se traduisent-ils ?

Concrètement, de 2019 à 2023, les cabinets verront apparaître :

- une **revalorisation tarifaire des soins conservateurs,**
- **un plafonnement de 70% des actes prothétiques avec mise en place de "Paniers de soins",**
- **des modifications d'actes ainsi que de nouvelles codifications,**
- **une accentuation de la prévention** pour les populations à risque
- une extension, en termes d'âge, de l'examen dentaire.

Reprenons point par point si tu le veux bien... Qu'en est-il des augmentations de soins conservateurs ?

Les restaurations, l'endodontie et les avulsions seront revalorisés afin d'encourager les traitements visant à conserver et soigner les dents.

Quels sont les soins concernés par les fameux plafonnements ?

Il s'agit des soins prothétiques. Ainsi, seront concernés par les plafonnements **les prothèses conjointes (couronnes définitive, bridges, inlay-cores...) et les prothèses adjointes.** Mais attention, les plafonds seront là encore mis en place tout au long des 5 prochaines années... Et pour compléter le tout, seront associés à des "Paniers de soins"...

Peux-tu nous en dire plus sur ces "Paniers de soins" ?

Bien sûr... En plus du panier CMU-C/ACS que vous connaissez déjà, **3 nouveaux paniers prothétiques vont bientôt apparaître...**

Le premier est le **panier "RAC 0" ou "reste à charge 0"** qui concernera à terme 45% des actes prothétiques. Ici les honoraires sont plafonnés et les actes intégralement remboursés par l'assurance maladie obligatoire (AMO) et par les complémentaires (AMC)... Le patient, en résumé, sera intégralement remboursé! **Attention, et après les nombreuses rumeurs à ce sujet, il est primordial de rappeler que l'entrée en vigueur du RAC 0 ne se fera qu'à compter du 1er janvier 2020, et pas avant !**

Le second panier, baptisé **panier "RAC M" ou "panier modéré"**, touche quant à lui 25% des actes prothétiques. Si là aussi les tarifs sont plafonnés, la prise en charge intégrale par l'AMC n'est pas obligatoire et son montant dépendra donc du contrat souscrit par le patient.

Enfin, les 30 % restants, sont, quant à eux soumis au **"panier libre" ou "tarifs libres"**. Comme son nom l'indique, les actes concernés ne sont soumis à aucun plafond et ne bénéficient aucunement d'une prise en charge intégrale de l'assurance maladie complémentaire. Là encore le montant du remboursement sera directement lié au contrat du patient.

LES DATES À RETENIR

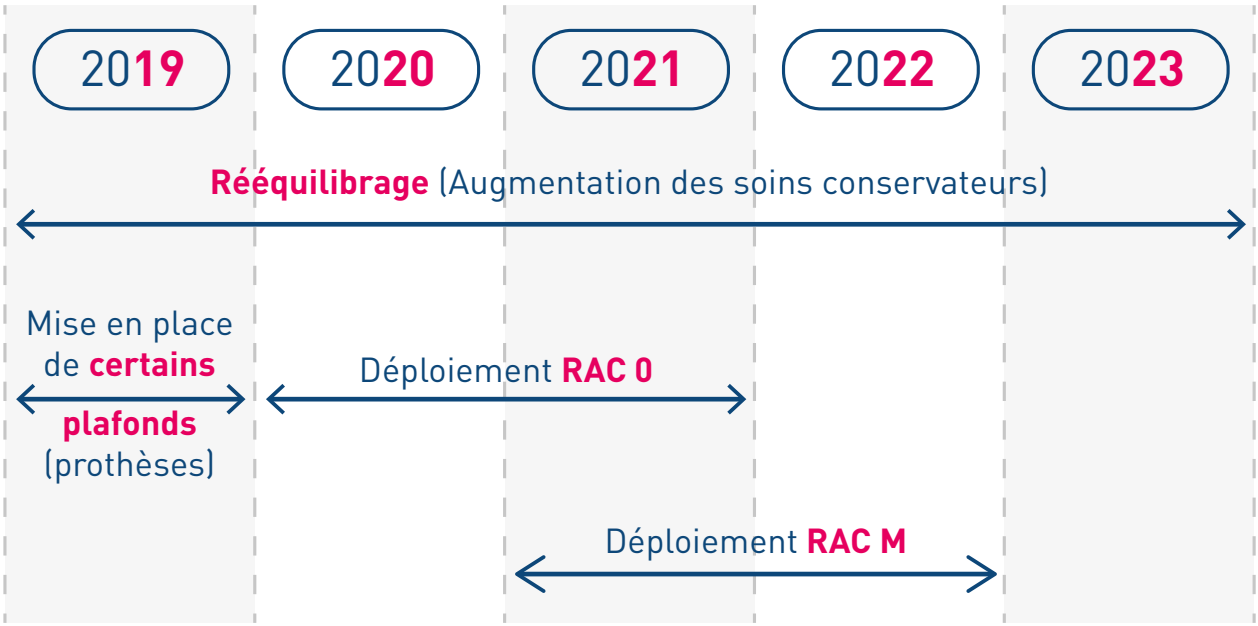

Quelle règle établie qu'un soin prothétique est ou non plafonné ? et qu'il est ou non intégralement remboursé par l'AMO et l'AMC ?

Le panier de soin utilisé au final **va dépendre de 2 éléments principaux : le matériau mais aussi la localisation dentaire...** Si la dent fait partie des "dents du sourire", la prothèse sera mieux remboursée... Si elle n'en fait pas partie, elle le sera moins bien...

Autrement dit, le praticien devra proposer plusieurs devis à ses patients ?

Au vu de ces nouvelles données tarifaires, **et si les alternatives thérapeutiques le lui permettent, le praticien devra être en mesure de donner la possibilité à son patient de choisir librement entre différents matériaux**, et donc d'établir plusieurs devis qu'il pourra ainsi présenter à sa complémentaire. À noter : des discussions conventionnelles étant toujours en cours, des modifications pourront apparaitre dans les semaines/mois à venir.

Plus haut, tu nous parlais également de modifications et d'ajouts d'actes CCAM... Qu'en est-il ?

Ce point est directement lié aux notions de matériau et de localisation de la dent. **Si aujourd'hui une couronne céramo-métallique ou équivalent minéraux est cotée HBLD036, elle sera divisée en 9 nouveaux actes distincts**, chacun pris en charge différemment selon le matériau utilisé et la localisation de la dent. Par exemple, le code CCAM pour une couronne en céramique monolithique zircone sur une incisive, canines ou 1ère prémolaire sera HBLD350 (RAC0) alors qu'il sera HBLD403 (panier libre) si de la céramo-céramique multicouches est utilisée, et ce, quelle que soit la dent.

En termes de prévention, quels sont les axes principaux ?

Premièrement, l'examen bucco-dentaire (EBD) jusqu'alors réservé aux 6-24 ans est élargi au 3ème anniversaire. Pris désormais en charge à 100%, cet examen s'adapte aux besoins selon les âges. Si dans les plus jeunes années, le zoom est fait sur l'hygiène, l'examen est plutôt axé sur les conséquences de la consommation d'alcool et de tabac sur la santé de la bouche auprès des étudiants...

Au-delà de l'élargissement de cet examen, **la prévention est également renforcée auprès des publics dits "fragiles".** Aussi de nouvelles prises en charge d'actes supplémentaires font leur apparition pour les patients diabétiques, sous anticoagulant ou en situation de handicap sévère.

Pour l'ODF, qu'est-ce que cette nouvelle convention va changer ?

Pas grand-chose... En effet, la quasi-totalité des spécialistes **utilisant la base NGAP, ils ne sont pas du tout concernés par cette évolution de la convention.** Seuls les praticiens utilisant dans leur pratique ODF la base CCAM pour coter des actes bucco-dentaires ou prothétiques vont devoir se mettre à jour...

Et ORTHOLEADER™ dans tout ça ?

Pour les praticiens utilisant la base CCAM, nous avons bien évidemment adapté notre logiciel au 100% santé. Nouveaux assistants de saisie, informations liées aux plafonnements ou encore alerte en cas de dépassement de plafonds, une simple mise à jour permettra de mettre le cabinet en conformité...

À ce sujet, **j'invite d'ailleurs les praticiens concernés à effectuer une demande à l'adresse email assistance@couleuretconnection.com afin que nous les contactions pour les accompagner dans cette mise à jour.** J'en profite également pour souligner le fait que notre logiciel de télétransmission CC-Vitale vient d'être agréé SESAM Vitale pour le 100% santé. Donc de ce côté-là pas d'inquiétude non plus !

Disposes-tu de références pour aider les chirurgiens-dentistes à aller plus loin à ce sujet ?

Personnellement, je conseille vivement à tous les chirurgiens-dentistes de **se rapprocher des syndicats de la profession dentaire.** En effet, ayant eux-mêmes participé aux négociations, ils sont les mieux placés pour répondre en détail à toutes leurs interrogations... **Ils organisent d'ailleurs de nombreuses réunions d'information dans toute la France...** Et pour avoir participé à plusieurs d'entre elles, je peux vous assurer qu'elles sont très utiles ! Le site Ameli dispose également de nombreux articles et informations à ce sujet sur sa rubrique dédiée aux chirurgiens-dentistes : https://www.ameli.fr/chirurgien-dentiste...

Enfin, et pour les plus téméraires, je les invite à étudier directement la convention dentaire, ses annexes mais aussi ses avenants 1 et 2.

Alors bonne lecture à tous ! 😉

SOURCES : AMELIE.FR | CNSD | FSDL

Chantage par email

Attention à l'arnaque !

Vous avez peut-être reçu un de ces messages, de la part d'un prétendu hacker, expliquant qu'il est parvenu à installer un virus sur votre ordinateur qui lui permet de voir ce que vous faites et d'actionner votre webcam pour capturer des vidéos et des clichés compromettants. En échange de sa discrétion l'expéditeur réclame une rançon allant de plusieurs centaines à plusieurs milliers d'euros à verser en bitcoins sur son compte, et ce sous 48 heures.

Il s'agit d'une tentative d'arnaque par mail de grande ampleur qui sévit en France depuis plusieurs mois. En effet, sur les 10 000 signalements reçus par les autorités depuis janvier 2019 près de 80 % suivent le même schéma.

Cybermalveillance.gouv.fr (le programme gouvernemental qui assure un rôle de sensibilisation, de prévention et de soutien en matière de sécurité du numérique auprès de la population française) indique qu'aucune des menaces de ce type n'a jamais été mise à exécution. **La meilleure chose à faire est simplement de ne pas répondre à ce type de message et de les signaler sur Pharos**, la plateforme du ministère de l'Intérieur dédiée à la traque des contenus illicites circulant sur Internet. **Il est également préconisé de changer ses mots de passe.**

VOS DONNÉES INFORMATIQUES SONT-ELLES BIEN PROTÉGÉES ?

Téléchargez notre guide pratique en vous rendant sur **bit.ly/CC-guide**

E-Santé

Le numérique au service de la santé

Les progrès technologiques ont profondément modifié le secteur de la santé : la manière d'interagir avec les patients, de collaborer avec les professionnels, d'accéder et de traiter les données, l'apprentissage, la recherche... **rien n'a échappé à la transformation numérique.**

La santé connectée a d'ailleurs occupé une place du choix parmi les quelques 25 secteurs présents lors de l'édition 2019 du Consumer Electronics Show (CES), le grand rendez-vous international de l'innovation technologique. Plateformes de communication, objets connectés, applications mobiles, robots, et autres instruments de mesures numériques... **de nombreuses innovations, de plus en plus perfectionnées, voient le jour chaque année.** Mais concrètement, quels sont leurs objectifs, quels rôles ont-elles à jouer ? **Nous faisons le point sur le potentiel de quelques-unes d'entre elles :**

FORMER LES PRATICIENS

"On apprend mieux de nos erreurs que de nos succès", voilà un adage qui parle à beaucoup d'entre nous. Mais qu'en est-il lorsque l'on étudie ou que l'on pratique un métier dans le secteur de la santé et que commettre une erreur peut avoir de graves conséquences pour le patient qui se trouve entre nos mains ?! C'est là que la technologie entre en jeu !

Pour permettre aux étudiants et aux praticiens de **se former sur diverses interventions médicales sans porter atteinte à la sécurité des patients**, de plus en plus d'établissements s'équipent de "mannequins haute fidélité".

Ces robots, programmés et pilotés à distance **reproduisent les symptômes et les comportements des patients** lors de simulations cliniques aux scénarios plus ou moins extrêmes. Ainsi, comme les pilotes s'exercent sur un simulateur avant de monter à bord d'un avion, les étudiants s'entrainent sur ces robots avant de manipuler de véritables patients.

La Faculté de chirurgie dentaire de Strasbourg est la première en France à s'être équipée d'un tel mannequin. Fabriqué par la société Norvégienne Laerdal Medical, le modèle acquis par l'université pour la somme de 70 000 euros respire, cligne des yeux, transpire ou parle grâce à un professeur qui le manipule à distance. Il peut également crier, saigner, vomir et même faire un malaise ou un arrêt cardiaque pour simuler les cas les plus sévères.

EFFECTUER DES CONSULTATIONS À DISTANCE

Alors que le système de santé inquiète de plus en plus les Français, **la téléconsultation se présente comme un moyen de répondre à plusieurs problématiques d'ordre public** telles que l'engorgement des urgences, les déserts médicaux ou encore la saturation de certains cabinets médicaux.

Ce mode de consultation offre en effet de nombreux avantages: déplacements et temps d'attente réduits, accès au soin simplifié, distances et frontières géographiques effacées... Du côté des praticiens, elle représente aussi une occasion d'optimiser leurs agendas en palliant en partie les désistements et autres annulations de rendez-vous à la dernière minute.

C'est pour toutes ces raisons que, depuis plusieurs années déjà, les initiatives pour faciliter et améliorer la qualité des consultations à distance se multiplient. Une tendance qui ne devrait aller qu'en grandissant puisque **la téléconsultation est désormais prise en charge par l'assurance maladie**, sous certaines conditions, depuis septembre 2018.

De nombreux acteurs investissent le marché à l'image du géant Amazon qui permet, grâce à son assistant personnel intelligent baptisé Alexa, de mettre en relation les médecins avec leurs patients par visioconférence.

Amazon n'est pas le premier à offrir aux patients la possibilité de consulter virtuellement. L'entreprise Française Quare et l'entreprise Suédoise Livi ont investi le marché auparavant en créant **des plateformes dédiées à ce type de consultation**. Ces acteurs ont récemment été rejoints par le numéro un du rendez-vous médical en ligne en France, Doctolib, qui propose depuis le mois de Janvier aux quelques 40 000 médecins inscrits sur son site de faire apparaître une fenêtre de consultation virtuelle à destination de leur patientèle.

Alors que ces derniers proposent des plateformes complètement dématérialisées, l'entreprise française **H4D a su ajouter une nouvelle dimension à la téléconsultation** en mettant au point une cabine connectée équipée d'une dizaine d'instruments de mesure : la "Consult Station".

Le principe de H4D est simple : une fois installé dans la cabine, le patient est mis en relation avec un médecin via visioconférence qui, après avoir mené un interrogatoire classique, va le guider pour utiliser les instruments de mesure utiles à son diagnostic. Prendre sa tension ou sa température, utiliser un stéthoscope ou faire un ECG, mesurer la quantité d'oxygène qui circule dans le sang et même réaliser un dépistage dermatologique ou un examen auditif... Les possibilités offertes par la "Consult Station" sont multiples et comblent en partie l'un des inconvénients évidents de la téléconsultation : l'impossibilité pour le praticien de prendre des mesures physiques.

SUIVRE L'ÉVOLUTION DES PATIENTS

Si la téléconsultation peut permettre aux patients isolés ou atteints de maladies chroniques de consulter plus fréquemment en les libérant de certaines contraintes, reste que, une fois la (télé)consultation terminée et les examens faits, chacun rentre chez lui (ou coupe son ordinateur) et attend le prochain rendez-vous pour un nouveau bilan... **Et si le suivi pouvait être effectué en dehors de ces consultations ?**

Pascal, atteint de la sclérose en plaques témoigne : *"Vous n'avez qu'une chance dans l'année pour voir votre neurologue, pendant 15 minutes donc il ne faut pas vous planter et bien préparer ce rendez-vous"*. Mais, depuis qu'il utilise l'application MS Copilote, une application spécialisée dans le suivi de l'évolution de sa maladie, l'exercice est devenu plus facile : *"La sclérose en plaques est une maladie fluctuante, où la part des symptômes invisibles est très importante. L'application permet d'objectiver et de quantifier ces symptômes"*... D'autant plus que les données collectées par MS Copilote sont transmises en temps réel à son neurologue !

À l'image d'MS Copilote, **de plus en plus d'applications spécialisées apparaissent sur le marché, on les appelle les "logiciels thérapeutiques".** En effet, si les sociétés du secteur ont d'abord investi le vaste segment du diabète, ce dernier s'étend désormais à d'autres maladies chroniques comme l'hyperactivité et les troubles de l'attention chez l'enfant (Akili), les maladies respiratoires (Propeller Health), la schizophrénie ou la dépendance aux opiacés (Pear Therapeutics). D'autres acteurs encore expérimentent ce type d'accompagnement numérique pour les patients atteints de cancers.

Globalement, de plus en plus de personnes sont séduites par l'idée de pouvoir **suivre "en temps réel" l'évolution de leur santé**, comme en témoigne la tendance des bracelets et des montres connectés... Et de ce côté-là aussi il y a eu beaucoup d'avancées ces dernières années : esthétique, autonomie, partage de données avec son praticien, outils de mesure perfectionnés...

Ces évolutions ont apporté une vraie valeur ajoutée à ces objets : *"Aujourd'hui, quand un médecin fait un électrocardiogramme, il le réalise à un instant T dans des conditions de stress, ainsi cette information n'est pas toujours fiable. En revanche, si un médecin peut suivre un patient à risque à distance et avoir un monitoring quotidien grâce à une montre connectée qui coûte moins de 200 euros, le paradigme change. Des malades souffrant de diabète ou d'insuffisance cardiaque par exemple vont gagner en confort et avoir la certitude de recevoir les soins les plus appropriés."* a expliqué Jean-Pierre Corniou, spécialiste des technologies dans une interview accordée au Journal Du Dimanche à son retour du Consumer Electronics Show 2019.

La marque Française Withings, fleuron de la French Tech était d'ailleurs présente à cette édition du CES pour dévoiler trois de ses nouveaux produits : deux montres et un tensiomètre, tous les trois connectés.

Répondant au nom de "Move", ces montres colorées permettent de suivre aussi bien l'activité physique que le sommeil, avec une autonomie qui dépasse les 18 mois. Une version plus sophistiquée "Move EGC" intègre, comme son nom l'indique, un système pour enregistrer un ECG immédiatement à l'apparition d'un symptôme, ce qui permet une prise en charge anticipée de la fibrillation.

Le tensiomètre, quant à lui, intègre également un électrocardiogramme mais aussi un stéthoscope électronique permettant de détecter les valvulopathies. Pour cela, le stéthoscope est associé à un algorithme chargé d'écouter le son du cœur. La jeune entreprise française précise que l'hôpital Georges Pompidou a participé à sa conception.

À l'image de Withings, **de nombreux fabricants de nouvelles technologies collaborent avec (ou embauchent) des professionnels de santé pour développer leurs produits.** Une collaboration nécessaire qui leur permet de légitimiser leurs projets et de se différencier des applications dites de " bien-être ".

FACILITER LA PRISE DE TRAITEMENT

"Un comprimé à chaque repas pendant trois semaines". Cette instruction médicale classique possède des inconvénients : risque d'oubli, manque d'adaptation à la situation du patient... Pour pallier à ces risques, des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) ont conçu une capsule qui pourrait bien révolutionner notre façon de prendre des médicaments.

Ils testent en effet une nouvelle technologie ingérable mise au point grâce à l'impression 3D : **une pilule connectée capable de délivrer un traitement directement dans l'estomac d'un patient.**

L'appareil, en forme de Y, est replié dans une capsule lisse ingérable. Une fois celle-ci avalée et dissoute au contact du suc gastrique, les bras du mécanisme se dilatent afin qu'il reste en place dans l'estomac. L'une des branches de la capsule contient quatre petits compartiments destinés à contenir divers médicaments qui pourront ensuite être ouverts à distance grâce à une communication Bluetooth. L'appareil peut également embarquer des capteurs qui permettront de surveiller l'environnement gastrique et de transmettre des informations comme par exemple la fréquence cardiaque, le rythme respiratoire ou la température du patient, le tout sur son smartphone.

Les chercheurs envisagent d'utiliser ce type de capteur pour diagnostiquer les signes précoces de maladies, puis réagir avec le médicament approprié. Ils prennent pour exemple la surveillance de personnes à haut risque d'infection, tels que les patients recevant une chimiothérapie ou des médicaments immunosuppresseurs.

Ainsi, si une infection est détectée, la capsule pourrait libérer des antibiotiques. En cas de détection d'une réaction allergique, elle pourrait libérer des antihistaminiques. Elle pourrait également aider les patients atteints du VIH ou du paludisme à maintenir leur traitement de façon régulière et sur une longue période puisque selon les premiers essais la capsule pourrait subsister dans l'estomac pendant au moins un mois.

Les auteurs de l'étude estiment pouvoir débuter les tests sur les humains d'ici deux ans.

Le numérique est aujourd'hui au cœur de l'innovation tant de la recherche clinique que dans la prise en charge et l'accompagnement des patients. Une chose est sûre, il n'a pas fini de bouleverser le secteur de la santé ! Et, si la e-santé reste sujette à controverses, notamment en termes de protection des données, **son développement s'avère être une source d'espoir pour 63% des Français** (sondage Odoxa Février 2018). ■

SOURCES : LE FIL DENTAIRE | BMF TV | LES ECHOS | LE JOURNAL DU DIMANCHE | LA PROVENCE | TOP SANTÉ | STUFFI | ODOXA

LE COUP DE CŒUR DE LA RÉDACTION !

UNE APPLICATION POUR RÉDUIRE LA DENTOPHOBIE

Avec son application éponyme, la Start Up Smily Adventures a pour ambition d'aider les professionnels du monde dentaire à **faire face à un phénomène répandu** : la peur du dentiste.
Destinée aux enfants (bien qu'elle puisse également plaire aux plus grands), **l'application Smily Adventures propose de nombreux jeux** qui sensibilisent les patients à l'hygiène bucco-dentaire, les familiarisent avec les sons et l'environnement du cabinet et transforment l'attente en un moment utile et ludique.

POUR DÉCOUVRIR LES JEUX DISPONIBLES SUR L'APPLICATION

Rendez-vous sur smily-adventures.com

Pose d'implants dentaires

Le vapotage est-il aussi nocif que la cigarette ?

Diverses études l'ont déjà prouvé : la fumée des cigarettes contribue à l'échec de la pose d'un implant dentaire. **Mais qu'en est-il de la cigarette électronique ?**

Des chercheurs de la faculté de médecine dentaire de l'université Laval ont tenté de répondre à cette question. Pour se faire, ils ont effectué des prélèvements de cellules osseuses (ostéoblastes) qu'ils ont ensuite **exposé chaque jour, pendant quelques minutes, soit à de la fumée de cigarette électronique**, avec ou sans nicotine, soit à de la fumée de cigarette "classique".

Ils ont constaté qu'après trois expositions de 30 minutes réparties sur trois jours, **les ostéoblastes étaient environ quatre fois moins abondants dans les cultures exposées aux trois fumées** que dans les cultures témoins. L'effet était moins prononcé pour la fumée de vapotage sans nicotine, mais les ostéoblastes étaient tout de même deux fois moins abondants que dans les cultures témoins.

Les ostéoblastes ayant été cultivés sur des disques en titane placés en chambres, cette étude ne constitue pas une démonstration directe d'un lien entre le vapotage et l'échec de la pose d'implants dentaires. Mais elle laisse fortement penser qu'à cause de la fumée de cigarette électronique les implants pourraient mal s'intégrer à l'os immédiatement après l'intervention et que leur ancrage pourrait être compromis à plus long terme. C'est pourquoi les auteurs de l'étude affirment que, *"par mesure de précaution, les dentistes et leurs patients qui vapotent doivent considérer que* ***la fumée de vapotage est, tout comme la fumée de cigarette, un facteur de risque d'échec dans l'intégration et la rétention des implants dentaires****".*

SOURCE : ACTU MAG

Projet de loi Ma Santé 2022

Zoom sur la question du Numerus Clausus

C'est l'un des grands chantiers du gouvernement : **la réforme de la santé.** Initié l'an dernier, le projet de loi intitulé "Ma Santé 2022" a été présenté mercredi 13 Février 2019 en conseil des ministres par Agnès Buzyn, ministre de la santé.

Révision de la carte hospitalière, facilité de régularisation pour les médecins étrangers, nouveaux services numériques et réforme des études de médecine... Il s'agit d'**une remise à plat globale** sur laquelle le gouvernement veut d'ailleurs aller vite : suite à sa présentation en Conseil des ministres, le projet de loi doit être examiné à l'Assemblée à partir du 19 mars, avec l'espoir d'un vote définitif avant l'été. Un délai expliqué notamment par le fait que le gouvernement souhaite informer les étudiants en médecine suffisamment à l'avance avant la rentrée.

Car, si les contours des réformes restent flous et qu'ils seront affinés par consultations et ordonnances, une chose est certaine : **nous allons dire adieu au Numerus Clausus.** La limitation du nombre d'étudiants admis en 2ème année jugée "inefficace et injuste" par Emmanuel Macron devrait **disparaitre à la rentrée 2020.**

Dans le projet de loi concernant la réforme des études de santé adressé le 9 janvier aux partenaires sociaux, que l'agence AEF info a pu se procurer, nous apprenons que **ce sont désormais les universités qui fixeront le nombre d'admis** en deuxième et troisième années. Pour cela, chacune prendra en compte des *"objectifs d'admission en première année du deuxième cycle de ces formations"*, arrêtés par l'université sur avis conforme de l'Agence régionale de santé. Ils seront définis *"au regard d'objectifs nationaux pluriannuels établis pour satisfaire les besoins du système de santé, réduire les inégalités territoriales d'accès aux soins et permettre l'insertion professionnelle des étudiants"*.

Dans le cadre de cette réforme, **le redoublement de la première année ne sera plus autorisé**. Le projet de loi prévoit cependant une mesure de souplesse pour les étudiants qui entreront en Paces en septembre, juste avant la mise en place de la réforme : *"Des dispositions transitoires permettront de préserver la possibilité d'une seconde candidature pour les étudiants ayant échoué à l'issue de la Paces 2019-2020. Une part d'augmentation pour cette seule année du nombre d'étudiants admis en deuxième année de premier cycle sera spécifiquement dédiée à la gestion de ces redoublants, afin de ne pas créer d'inégalités au détriment des étudiants primants."*

Malgré ces quelques nouveaux éléments dévoilés dans le projet de loi, **les conditions de suppression et de remplacement du Numerus Clausus restent troubles**. Et, si la question du "comment " fait débat, il paraît désormais indispensable de changer le mode d'accès à la seconde année de médecine.

> En juin 2018, 8205 étudiants ont été admis sur près de 60000 candidats. Soit à peine 15% d'heureux élus pour des dizaines de milliers d'étudiants amenés à se réorienter.

Avec ce projet, le gouvernement compte **augmenter de 15 à 20% le nombre de médecins formés chaque année**, tout en diversifiant leurs profils grâce à des passerelles entre les cursus.

Affaire à suivre...

SOURCES : LE MONDE | FRANCE INFO

Bientôt la fin des caries ?

Des chercheurs travaillent sur un vaccin

Il parait qu'il sera bientôt possible de se faire **vacciner contre les caries**... En effet, des chercheurs de l'Académie des Sciences chinoise travaillent sur **un mélange qui a pour objectif de stimuler les anticorps de la salive pour empêcher la création des caries** en s'attaquant directement au responsable, la bactérie *Streptococcus mutans*.

Destiné en priorité aux populations qui n'ont pas accès facilement à un dentiste, **ce vaccin baptisé KFD2-rPA a été testé sur des souris et les résultats semblent très prometteurs.**

En effet, une fois vaccinées, les souris dépourvues de carie ont bénéficié d'une "efficacité prophylactique de 64,2%", affirment les chercheurs dans leur rapport. Ce qui veut dire que **leur résistance aux caries a augmenté de 64,2%**. Quant aux souris qui présentaient des caries, elles ont bénéficié d'une protection permettant de **stopper leur progression de 53,9%.**

Pour l'instant, aucune date d'essai clinique sur l'homme n'a été annoncée pour ce vaccin, étape indispensable avant d'envisager sa mise sur le marché.

SOURCE : SCIENCES ET AVENIR

Dentition infantile

Les ravages d'un syndrome méconnu, la MIH

Agathe a 7 ans et souffre d'une **hypominéralisation des molaires et incisives (MIH)**. Ses dents atteintes par ce syndrome méconnu présentent des taches qui lui valent des moqueries de la part de ses camarades d'école. *"Il y en a qui disent que je ne me brosse pas les dents"*, raconte-t-elle.

D'après le Syndicat des femmes chirurgiens-dentistes, la maladie aurait été découverte au milieu des année 1970. **On ne connait pas l'origine exacte de la MIH mais plusieurs hypothèses sont avancées.** Le rassemblement d'associations "Réseau Environnement Santé" (RES) met en cause les perturbateurs endocriniens : l'exposition au bisphénol A (BPA) pendant la grossesse pourrait être la cause du MIH d'après des études menées sur des rats.

On estime aujourd'hui, qu'entre 15 et 18 % des enfants de 6 à 9 ans seraient touchés par la MIH mais nombreux sont ceux qui ne sont pas diagnostiqués.

En effet, cette maladie des dents de l'enfant est **encore méconnue et n'est pas toujours repérée par les professionnels de santé**.

Dans le cas d'Agathe, le premier dentiste qu'elle a consulté à Agen, où elle réside avec sa famille, n'a pas su poser de diagnostic. Alors, accompagnée de sa mère, elle a fait 150 kilomètres pour rencontrer une pédodontiste bordelaise.

La spécialiste voit souvent les symptômes dont souffre Agathe : **on repère la MIH aux tâches qu'elle laisse qui sont entre le blanc et le jaune-brun** et dont la taille peut varier selon les individus. La MIH touche au minimum une des premières molaires, voire les 4 dans certains cas, et s'attaque aussi aux incisives. Il faut attendre l'apparition de la dentition définitive pour pouvoir repérer la maladie, c'est pourquoi **les enfants ne sont souvent diagnostiqués que vers l'âge de 6 ans.**

Lorsqu'une dent est atteinte, elle est plus sensible, plus fragile... Avec la douleur, l'enfant a tendance à moins brosser ses dents et il est donc plus sujet aux caries.

Pour Agathe, la dentiste propose d'abord un traitement préventif : un vernis fluoré. Il faudra aussi traiter la molaire touchée comme pour une carie et s'attaquer aux tâches des incisives. Un soulagement pour la petite fille et sa maman, même si elle va devoir revenir chaque semaine, puis tous les six mois, jusqu'à ce que son émail soit renforcé.

SOURCES : FRANCE 2 | POURQUOI DOCTEUR

Une centaine de médicaments à éviter

Selon la revue médicale Prescrire

Chaque année depuis 7 ans, la revue médicale indépendante Prescrire publie **une liste de médicaments "à éviter".**

La liste 2019, dévoilée début Février, en désigne **93, autorisés en Union européenne (dont 82 commercialisés en France)** comme "plus dangereux qu'utiles". Elle a été établie sur la base des médicaments analysés par Prescrire entre 2010 et 2018.

Vous pouvez retrouver la liste complète sur le site Prescrire.org.

Les médicaments en question ont trouvé leur place dans cette liste pour diverses raisons... Il peut s'agir :

- de médicaments actifs, mais qui, compte tenu de la situation clinique, exposent à des risques disproportionnés par rapport aux bénéfices qu'ils apportent ;
- de médicaments anciens dont l'utilisation est dépassée car d'autres médicaments plus récents ont une balance bénéfices-risques plus favorable ;
- de médicaments récents, dont la balance bénéfices-risques s'avère moins favorable que celle de médicaments plus anciens ;
- de médicaments dont l'efficacité n'est pas prouvée au-delà d'un effet placebo, et qui exposent à des effets indésirables particulièrement graves.

La mode est à l'appareil dentaire

Preuve avec la nouvelle campagne Sephora

Pour présenter sa nouvelle collection de rouges à lèvres, l'enseigne ***Sephora*** **a choisi de mettre en avant un top au sourire bagué**. On salue cette initiative qui casse un peu les diktats de la beauté et apporte davantage de diversité dans le paysage médiatique !

Si le fait d'afficher fièrement son appareil dentaire devient à la mode **ces derniers temps, ce n'est pas la première fois qu'une marque le valorise dans une campagne publicitaire.**

Comme abordé dans notre Newsletter #7 de Novembre 2016, la marque *Comme des Garçons*, en 1988, avait choisi deux jeunes filles aux dents baguées comme modèles pour leur campagne de publicité.

Dans les années 90 ensuite, c'est l'incontournable Cindy Crawford qui était apparue dans une publicité pour *Pepsi* avec un appareil dentaire.

Plus récemment, en juillet 2017, *Yves Saint Laurent* avait partagé sur Instagram deux postes visant à promouvoir le célèbre rouge à lèvres *Pur Couture*, et mettant en avant un mannequin au sourire métalique.

SOURCES : I-D.VICE.COM | SEPHORA.FR | INSTAGRAM

Porphyromonas gingivalis

Une bactérie buccale à l'origine d'Alzheimer ?

Une étude réalisée sur des souris a permis à des chercheurs de l'Université de l'Illinois à Chicago de trouver **un lien entre un agent pathogène bucco-dentaire appelé *Porphyromonas Gingivalis***, qui joue un rôle majeur dans le déclenchement de parodontites, **et une neuropathologie de type Alzheimer.**

Plusieurs études avaient déjà, par le passé, montré que la maladie parodontale était étroitement liée aux troubles cognitifs.

Dans l'Etat de New York en 2011, le Columbia University Medical Center avait prouvé **un lien entre la présence d'une parodontie et des troubles de la mémoire et du calcul chez des séniors**.

Parallèlement, à Taïwan, l'Université National Yang Ming de Taïpei avait fait le même constat dans l'autre sens en mettant en évidence le **lien entre une bonne fonction cognitive et un faible niveau de parodontie.**

D'autres études sur des parodonties animales ainsi que des analyses de tissus cérébraux réalisées postmortem sur des malades d'Alzheimer avaient quant à elles, fortement suggéré que l**a bactérie *Porphyromonas Gingivalis* ou ses produits pouvaient être transférés au cerveau**.

Ces différentes études ont inspiré les chercheurs de l'Université de l'Illinois qui ont souhaité **tester l'effet d'une exposition répétée à la bactérie *Porphyromonas Gingivalis* chez une souris** de souche sauvage, c'est-à-dire non manipulée génétiquement. Dix souris ont été mises au contact de la bactérie pathogène, déclenchant une parodontie chronique, tandis que 10 autres souris formaient le groupe contrôle. Après 22 semaines, les tissus cérébraux des différents sujets ont été prélevés et analysés.

La microscopie a révélé des signes de neuropathies typiques que l'on retrouve dans la maladie d'Alzheimer, à savoir : une neuroinflammation, une neurodégénération, la production de peptide amyloïde béta (qui s'agrège pour former des plaques amyloïdes) et la production de protéine Tau phosphorylée.

La bactérie *Porphyromonas gingivalis* a quant à elle été détectée, dans l'hippocampe - structure cérébrale impliquée dans la mémorisation et touchée précocement dans la maladie d'Alzheimer - des souris du groupe "parodontie".

Keiko Watanabe, en charge de l'étude, a commenté :
"Ce fut une grosse surprise. Nous ne nous attendions pas à ce que l'agent pathogène parodontal exerce une telle influence sur le cerveau ni à ce que ses effets ressemblent si complètement à la maladie d'Alzheimer. Cette étude est la première à montrer la neurodégénérescence et la formation de Aß42 (peptide amyloïde béta, ndlr) extracellulaire chez de jeunes souris sauvages adultes après application orale répétée de Porphyromonas gingivalis. ***Les caractéristiques neuropathologiques observées dans cette étude suggèrent fortement que l'infection par un pathogène parodontal chronique de faible grade peut entraîner le développement d'une neuropathologie compatible avec celle de la maladie d'Alzheimer****".*

SOURCE : SCIENCES ET AVENIR

COLGATE CONNECT M1...
UNE BROSSE À DENTS MANUELLE CONNECTÉE

Disponible depuis début 2018 aux Etats-Unis et depuis juillet dernier en France, la brosse à dents Colgate Connect M1 est **une brosse à dent manuelle, mais connectée.**

Développé en partenariat avec la désormais célèbre start-up Française Kolibree, ce produit est né d'un constat simple : la majorité des consommateurs préfère toujours le bossage manuel, mais selon Colgate en moyenne **40% de la surface dentaire est oubliée pendant le brossage.**

Grâce à des capteurs situés dans la brosse, l'application développée par la marque aide l'utilisateur à **bien nettoyer toutes ses dents en visualisant sur son smartphone les zones mal ou non brossées.** Il retrouve également dans l'application un bilan hebdomadaire et un bilan de son dernier brossage de dents.
Ces données ont l'avantage d'être **mises en perspective avec des statistiques ainsi que des conseils délivrés par des professionnels** de la santé bucco-dentaire.

L'autre particularité de cette brosse à dents c'est son **système d'abonnement** : un nouveau mode de distribution pour la marque.

En effet, au moment de l'achat, Colgate propose notamment un programme de 12 mois. Dans un premier envoi, le client reçoit une brosse à dents M1 et deux tubes de dentifrice. Puis tous les 3 mois, deux nouveaux tubes de dentifrice et une brosse à dents de rechange sont envoyés.

Sur ce point, on peut regretter que toute la brosse soit à changer et non pas seulement la tête, qui pourrait éviter du gâchis de plastique...

PERCKO...
DES T-SHIRTS INTELLIGENTS POUR SOULAGER LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

C'est **en observant son père chirurgien-dentiste** qu'Alexis Ucko, âgé de 26 ans aujourd'hui, a **eu l'idée d'inventer un produit " Anti-mal de dos "** :

"Durant mon enfance, mon père se plaignait régulièrement de douleurs dorsales importantes, sans trouver de solution durable pour les atténuer. Dentiste de profession, il passait en effet ses journées penché sur ses patients, tandis que le retour des spécialistes était toujours le même : pour ne pas avoir mal au dos, il faut se tenir droit".

Associé avec son camarade de classe Quentin Perraudeau pour créer Percko et, en collaborant avec nombreux médecins, ostéopathes et kinésithérapeutes, ils ont conçu leur premier produit : **un maillot de corps équipé de tenseurs** qui exercent une pression à l'avant des épaules et en bas du dos de celui qui le porte pour lui **permettre de maintenir une bonne posture tout au long de la journée**.

Une innovation qui séduit un large public puisqu'en 2015, lors du lancement de la startup sur Kickstarter, Percko a réuni pas moins de **385 000 euros de levée de fonds en à peine 7h** en vendant plus de 5 000 pièces dans 89 pays ! Car, si c'est le métier du père d'Alexis qui lui a soufflé l'idée, Alexis et Quentin ont vite pris conscience du potentiel de leur concept : **le mal de dos touche 8 personnes sur 10 au moins une fois dans leur vie**.

Ils ont donc décliné leur produit pour l'adapter à divers types de besoins : *Lyne Up* pour se tenir droit "au quotidien", *Lyne Fit* pour le sport et *Lyne Pro* pour les activités manuelles.

L'habit ne fait pas le moine...

Mais il fait le dentiste !

L'habit ne fait pas le moine, et pourtant... **l'apparence est probablement le critère de communication non-verbale auquel l'homme moderne est le plus sensible**. C'est un élément majeur des premières impressions que l'on a d'une personne.

Pas de place pour les fioritures au cabinet pensez-vous ? Détrompez-vous !

Même inconsciemment, **les patients prêtent attention à la façon dont le personnel de votre cabinet est habillé** et y associent un certain nombre de jugements de valeurs. Certains voient carrément tripler leur niveau de stress à la simple vue d'une blouse blanche...

Aussi, depuis plusieurs années, créateurs et fabricants font preuve d'audace et proposent des modèles de plus en plus originaux. Coupes cintrées, couleurs acidulées, motifs amusants...

Ces vêtements de travail innovants constituent un bon moyen pour votre cabinet, de **se forger une identité visuelle unique** ! Rétros, floraux, écolos, fluos, technos, rigolos... à vous de choisir votre style !

Préserver sa réputation numérique

Un guide pratique proposée par l'Ordre des médecins

Selon la Commission Nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) : *"**l'e-réputation est l'image numérique d'une personne sur Internet.** Cette e-réputation est entretenue par tout ce qui concerne cette personne et qui est mis en ligne sur les réseaux sociaux, les blogs ou les plateformes de partage de vidéos."*

En d'autres termes, votre e-réputation (ou réputation numérique, ou web-réputation, ou cyber-réputation) c'est **l'ensemble des informations vous concernant que l'on peut trouver sur le web** et qui sont donc susceptibles d'influencer votre image auprès des internautes.

Le milieu de la santé n'échappe pas à la règle : les professionnels sont de plus en plus commentés et jugés par les internautes qui aiment partager leurs expériences.

Pour vous aider à gérer votre e-réputation, **le Conseil National de l'Ordre des Médecins a publié un guide pratique intitulé "Préserver sa réputation numérique"**, fruit d'un travail mené avec un cabinet d'avocats spécialisé.

Ce guide, également **accompagné d'un tutoriel interactif**, aborde notamment les questions d'opposition et de suppression d'une fiche, la demande de retrait des avis ou des propos, la diffamation, l'atteinte à la vie privée... et de nombreux autres sujets pointilleux parfois difficiles à appréhender.

Retrouvez-le sur le site
conseil-national-medecin.fr

La méthode GTD

Une méthode pour mieux vous organiser

GTD pour *"Getting Things Done"* (Faire avancer les choses) : c'est la méthode présentée par David Allen dans son Best-Seller du même nom pour vous aider à mieux gérer vos tâches au quotidien. Son objectif ? **Vous aider à définir vos priorités et celles de votre équipe, à vous concentrer sur ce qui compte vraiment et agir sans stress.**

Une méthode simple qui s'avère très efficace si l'on suit scrupuleusement ces 5 étapes :

Etape 1 : Collecter les données

L'objectif de cette étape est de **récolter toutes les informations** sur ce qui est à faire ou ce qui est en suspens pour tout réunir en un seul et même endroit, physique ou numérique (quitte à tout scanner), selon vos préférences. Cette étape a pour but principal de **réduire de manière drastique les lieux de stockage d'informations**. De cette manière, vous gagnez en capacité de concentration et en productivité en évitant de vous laisser perturber intellectuellement et visuellement par tout qui ce qui traine sur votre bureau.

Etape 2 : Traiter les informations

Une fois toutes les informations et tâches collectées, la question est de savoir ce que vous devez en faire. David Allen recommande de **les classer de la manière suivante**: **d'un côté celles qui impliquent une action et de l'autre celles qui n'en impliquent pas.** Une fois que vous avez classé chacune des informations listées, vous pouvez passer à l'étape suivante.

Etape 3 : S'organiser

Si la tâche nécessite de réaliser une action il faut, pour chacune d'entre elles, vous poser les questions suivantes :

1. **L'accomplissement de la tâche doit-il prendre moins de 2 minutes ?** Si la réponse est oui, alors il est impératif de la réaliser immédiatement. Dès lors, il n'y a aucune organisation spécifique à décrire et il convient de procéder comme d'habitude

2. **Cette tâche peut-elle faire l'objet d'une délégation ?** Si oui, il faut envisager de la confier au membre du cabinet le plus susceptible de pouvoir l'accomplir plus facilement. Bien-sûr la délégation nécessite l'accord préalable du collaborateur en question et de son manager.

3. **Cette tâche peut-elle être reportée ?** Si la réponse est oui, il est impératif de définir immédiatement une échéance de réalisation et programmer une alerte pour le jour J afin de la réaliser en temps et en heure. La mention d'une date limite est nécessaire et permet surtout d'éviter la procrastination.

4. **Cette tâche est-elle assimilable à un projet ?** Convient-il d'exécuter plusieurs étapes pour l'accomplir ? Si tel est le cas, il faudra planifier ce projet et le morceler en plusieurs micro-tâches avec des échéances toutes aussi précises et notifier des rappels d'échéance pour chacune d'entre elles.

Si aucune action n'est directement associée à l'information :

Dans ce cas, deux options : soit vous jetez ce document ou ce fichier, soit vous l'archivez.

Effectivement, dans la plupart des cas, jeter est ce qu'il faut savoir faire pour ne pas encombrer son espace de travail de choses inutiles. En revanche, s'il s'agit d'un document officiel et qui a son utilité, il est important de le conserver. Mais il doit être archivé avec des documents comparables pour être ensuite facilement identifié et retrouvé. Un archivage électronique est dans ce cas la meilleure solution : il permet de gagner de la place, de retrouver le document facilement et d'éviter sa détérioration.

Enfin, la tâche peut aussi être mise en suspens et classée dans un dossier " à faire plus tard " : rien n'est à faire dans l'immédiat, il n'est donc pas nécessaire d'avoir un document constamment sous les yeux. C'est le cas, par exemple, pour tout échéancier de paiement.

Etape 4 : Examiner

De manière régulière, **il vous faudra revoir l'ensemble des actions, options et projets que vous avez recensés** pour les ajuster, classer les projets terminés et supprimer ceux devenus inutiles et non-pertinents.

Etape 5 : Agir

Agir, c'est bien entendu l'étape la plus importante ! Pour agir au mieux il sera impératif de **respecter au maximum les délais définis tout en prenant en compte ces différents facteurs** :

- **Le contexte :** les tâches dépendent toujours d'aléas organisationnels et du contexte dans lequel elles doivent être réalisées. En dentisterie par exemple le retard des patients, les rendez-vous décalés, reportés ou annulés bouleversent régulièrement les agendas.

- **La disponibilité :** certaines priorités seront directement

définies par le praticien ou le Manager, mais il n'est pas toujours disponible.

- **L'énergie :** Mieux vaut éviter de réaliser une tâche ou d'entamer un projet d'envergure (comme la rédaction de protocoles) un jour où le moral de l'équipe est en berne.
- **Les priorités :** La bonne question à vous poser est la suivante : quelle est l'action la plus bénéfique et la plus profitable à l'instant T pour l'équipe et mon Manager ?

Alors, prêt(e) à vous lancer ?

SOURCE : LE FIL DENTAIRE

Des infos insolites

Découvertes pour vous !

Parmi les métiers les plus insolites qui soient, celui-ci a particulièrement retenu notre attention : "mordeur de stars"... Dot Stein, alias Dr Dot, est aujourd'hui mondialement connue pour avoir inventé cette technique de massage d'un genre particulier particulièrement appréciée des stars.

Voilà une tendance que l'on n'a pas vu venir : les dents arc-en-ciel ! Bien qu'en totale contradiction avec la course au sourire blanc, cette tendance, qui consiste à couvrir ses dents d'un vernis coloré spécialement conçu pour tenir pendant environ 24h, prend de plus en plus d'ampleur sur Instagram.

Encore une drôle de mode née sur le web : se faire nettoyer les dents par un rat... La vidéo étonnante d'un rat qui nettoie les dents de son propriétaire en mangeant les restes qui s'y trouvent a fait le tour de la toile. Un buzz énorme qui a incité d'autres propriétaires de rongeurs à faire de même...

COULEUR & CONNECTION
créateur de solutions

contact@couleuretconnection.com
www.couleuretconnection.com

Siège Social : ZA de la Ronze - 69440 TALUYERS - Tél. : 04 72 31 96 20
Technique : Parc Mazen Sully - 8 Impasse Françoise Dolto - 21000 DIJON - Tél. : 03 80 32 01 40

Conception et réalisation : Couleur & Connection - Mars 2019
Crédits photos : Couleur & Connection - 3Shape - iStock - Amazon - H4D - Withings - Sciences et Avenir - Instagram - Colgate - Percko - Les Sans Calottes - Jaanuu - Voltage - Sympatico - Closer -Youtube